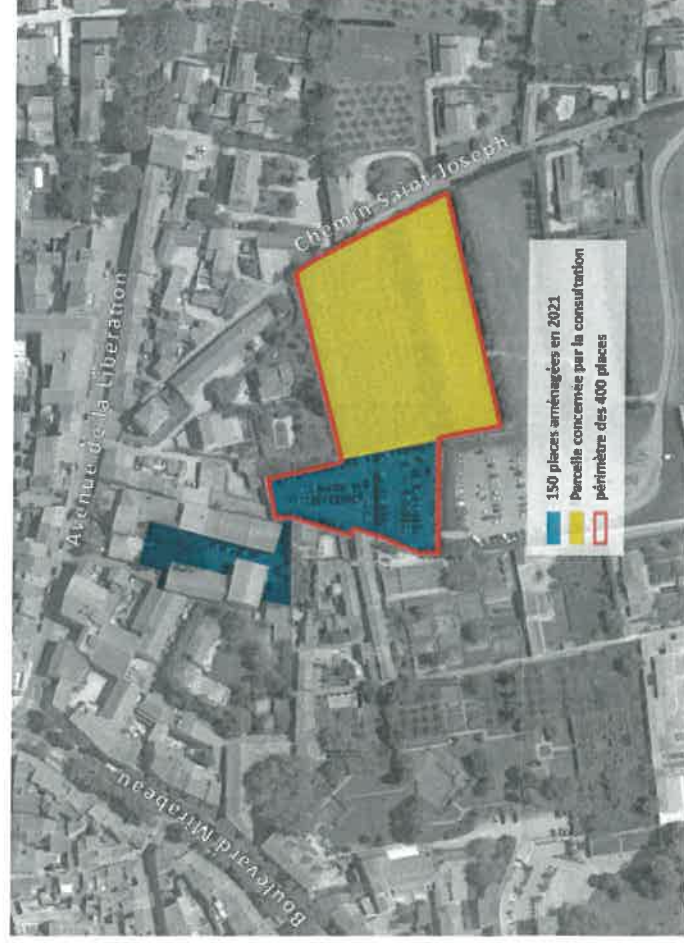


AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA LIBÉRATION

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La ville de Saint-Rémy-de-Provence prévoit, dans le cadre de l'aménagement du quartier des Cèdres, d'étendre le parking de la Libération au nord-est de la parcelle. Cet aménagement ayant été soumis à une évaluation environnementale en 2021, une participation du public est désormais organisée du 3 mai au 2 juin 2022, en vue de la délivrance du permis d'aménager.



Cette consultation par voie électronique est organisée du 3 mai 2022 au 2 juin 2022 inclus, en application de l'article L123-19 du Code de l'environnement, relativement au projet de création d'un parking de surface au lieu-dit du « Clos des cèdres » à Saint-Rémy-de-Provence*.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier, comprenant notamment le dossier de demande de permis d'aménager, l'étude d'impact, la réponse de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à celle-ci, pourra être consulté :

- En ligne, en version électronique sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

www.mairie-saintremydeprovence.com

- Au Liber'espace, site espace de la Libération, en version papier aux jours et heures d'ouverture. Un ordinaire pourra également être mis à disposition du public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par écrit, sur le formulaire en ligne ou en les adressant à Monsieur le Maire par courriel à l'adresse suivante : consultationparking@ville-srdp.fr.

Le pôle numérique du Liber'espace (04 32 60 67 39) se tient à la disposition du public en cas de difficulté d'utilisation de l'outil numérique.

À l'issue de cette consultation et au terme du délai nécessaire d'instruction, la ville de Saint-Rémy-de-Provence, autorité compétente, statuera sur son autorisation.

Un rapport de synthèse, reprenant l'ensemble des observations et propositions du public et indiquant celles dont il sera tenu compte, sera alors mis en ligne sur le site internet de la ville pendant une durée de trois mois, avec la décision sur l'autorisation sollicitée.

Pour tout renseignement sur ce projet, le public peut contacter la Direction des services techniques au 04 90 92 70 26 ou à l'adresse électronique servicetechnique@ville-srdp.fr.

* Demande de permis d'aménager n°PA 013 100 21 P0005 déposée par la Ville de Saint-Rémy-de-Provence.